

RAPPORT
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2018

Objet: Tarifs des saisons culturelles applicables de l'Espace culturel L'Atrium pour la billetterie, la buvette, la restauration et les espaces publicitaires

Rapporteur : Marie-Odile BUSSON

Les tarifs ont été augmentés et révisés lors de la saison culturelle 2017/2018. Aussi, il est proposé une reconduction des tarifs pour les saisons culturelles à venir – excepté une baisse du tarif du plateau repas – applicables à compter du 18 juin 2018, sous réserve de révision annuelle par le Conseil municipal.

– **Tarifs de billetterie :**

Concernant les spectacles « tout public », il est constaté une baisse du nombre d'abonnés. Cependant, le nombre de spectateurs est en hausse.

– **Tarifs de la buvette et de restauration :**

La buvette fonctionne bien et l'offre de restauration connaît un succès irrégulier (4 plateaux un soir, 30 plateaux un autre soir). Il est proposé une baisse du tarif du plateau repas (de 20 € à 17 €), mieux ajusté au contenu proposé.

– **Tarifs des espaces publicitaires dans la plaquette :**

Ces tarifs ont été mis en place durant cette saison, et les acheteurs d'espace ont dû être démarchés activement.

Après avis favorable à l'unanimité des membres de la Commission Animation réunie le 23 avril 2018, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver les tarifs des saisons culturelles de l'Espace culturel L'Atrium pour la billetterie, la buvette, la restauration et les espaces publicitaires dans la plaquette, applicables à compter du 18 juin 2018 et révisables annuellement par le Conseil municipal.

Espace Culturel L'Atrium

Tarifs des saisons culturelles 2018/2019 et 2019/2020 de la billetterie, de la buvette – restauration et des espaces publicitaires dans la plaquette.

Les tarifs sont donnés TTC, en euros, et appliqués à compter du 18 juin 2018 pour la saison 2018-2019.

1. Détail des tarifs par spectacle

	Spectacles « étoilés » (têtes d'affiches, spectacles internationaux...)	Spectacles « tout public »	Conférences « musicales » & « Carnets de voyage »	Spectacles « Jeune public »	Représentations scolaires (maternelles, élémentaires et collèges)
Plein tarif	30 €	18 €	Tarif unique 7€	Tarif unique 7€	5€
Tarif réduit	25 €	15 €			
Tarif – de 18 ans	15 €	8 €			
Tarif abonné (spectacles tout public et étoilés)	22€	13 €			
Tarif de dernière minute (nouveau)		10€			

2. Application des catégories tarifaires

Le tarif « abonné » réservé aux spectacles « tout public » et « étoilés » s'applique:

- Aux personnes achetant au moins trois spectacles nominatifs.

Le tarif des spectacles « Jeune public » s'applique aux représentations familiales et aux lycéens sur les représentations dédiées au jeune public de moins de 18 ans.

Le tarif réduit adulte s'applique, sur présentation de justificatifs :

- aux groupes d'au moins 10 personnes,
- aux personnes de plus de 65 ans,
- aux apprentis et étudiants de moins de 25 ans,
- aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima sociaux (RSA, API, ASS), aux personnes en situation de handicap, aux membres de comités d'entreprise (la réservation s'effectue par le CE, et le règlement directement à l'espace culturel par le bénéficiaire).

Le tarif moins de 18 ans s'applique,

- aux enfants de moins de 18 ans, sur présentation de justificatifs.

Le tarif de dernière minute s'applique pour les ventes le soir-même du spectacle, si le quota vendu est insatisfaisant. Il ne s'applique pas aux groupes.

3. Gratuités

- Sur invitation du Maire ;
- Sur demande des Compagnies, par contrat : concerne le spectacle programmé à l'Espace Culturel L'Atrium dans la limite de 1 place gratuite par membre de l'équipe artistique ;
- Pour les élèves de moins de 18 ans de l'Ecole de Musique de Tassin la Demi-Lune, pour les concerts organisés en partenariat avec celle-ci ;
- Pour les journalistes titulaires d'une carte de presse ;
- Aux participants à des actions culturelles en partenariat avec l'Espace Culturel L'Atrium (tarif applicable uniquement sur les spectacles concernés par le projet commun).
- Pour les programmateurs d'autres salles de spectacle;
- Places offertes à des associations locales pour des jeux qu'elles organisent ;
- Pour les accompagnateurs de toute classe d'établissements scolaires, groupe petite enfance, groupe de personnes dépendantes, dans la limite du nombre minimal d'accompagnateurs obligatoires.

4. Tarif ateliers (atelier théâtre, ateliers parents-enfants, ateliers cirque, etc.)

Publics	Saison 2018-2019
Individuel	2 euros TTC par personne et par séance
Associations tassilunoises *	1 euro TTC par personne et par séance
Etablissements scolaires tassilunois *	Gratuit par séance d'atelier
Autres *	2 euros TTC par personne et par séance

*Gratuit pour les accompagnateurs de toute classe d'établissements scolaires, groupe petite enfance, groupe de personnes dépendantes, dans la limite du nombre minimal d'accompagnateurs obligatoires.

5. Tarif expositions

Type d'exposition	Saison 2018-2019
Sans contenu numérique	Gratuit
Avec contenu numérique	2 euros TTC par personne et par séance*

*Gratuit pour les accompagnateurs de toute classe d'établissements scolaires, groupe petite enfance, groupe de personnes dépendantes, dans la limite du nombre minimal d'accompagnateurs obligatoires.



6. Buvette et restauration lors des spectacles

Type de boisson	Saison 2018-2019
Sodas et boissons alcoolisées (ticket bleu)	2,50 €
Café, thé, eau, sirop et goûter (ticket rouge)	1,50 €
Formule plateau repas	17 € (2017/2018 : 20 €)
Formule apéritif gourmand	10€

7. Modes de paiement

- Espèces
- Chèques bancaires à l'ordre du Trésor public
- Cartes bancaires
- Chèques Famille et Chèques Senior de la ville de Tassin la Demi-Lune
- Carte M'Ra de la Région Rhône-Alpes (Convention avec la Région Rhône-Alpes)
- Chèques Vacances (convention avec l'ANCV, Agence nationale pour les Chèques Vacances)
- Chèques Culture (Convention avec la société REV&SENS)
- Paiements en ligne sur les sites ou dans les réseaux de mandataires, dans le cadre de contrats de mandat de distribution de billetterie (contrat de mandat opaque) à intervenir avec la société BilletReduc.com, France Billet (Carrefour, Géant, magasins U, Intermarché, Darty, Fnac, www.fnac.com) et plateforme de vente en ligne Mapado.

8. Conditions de remboursement et conditions d'échange

Seule l'annulation et/ou le report d'un spectacle à l'initiative de la Ville donne lieu au remboursement des places ;

L'échange n'est possible que dans le cadre d'un abonnement, pour un spectacle ou une conférence au même tarif. L'échange doit se faire au moins 48h avant la représentation.

9. Tarifs espaces publicitaires dans la plaquette

ESPACES	Prix en TTC
1/4 de page	150 €
1/2 de page	250 €
1 page	400 €

